



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 31/03/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 5 avril 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUERES (a procuration pour Mme COURROS), LAMOTHE, Mme DEGOS, MM. DUBOS, MARSAN, Mmes BRUGAT, DARGELOSSE, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH.

**Etaient excusés :** Mme COURROS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mme DUBOIS-MAURY, Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B****Délibération n°10****DELIBERATION****Rapporteur : M. le Maire****Objet : Ville de TARTAS – Vote de la délibération AP/CP programme « Entrées de Ville » ajustement**

Il convient de porter modification, de la délibération AP/CP « Entrées de Ville » du mois d'avril 2015.

En effet, les travaux de la route de DAX en cours de réalisation sur ce premier semestre 2016 confirment la volonté de la commune de réhabiliter les entrées de Ville en plusieurs années.

A la suite des aménagements de la route de DAX, il est prévu de réfléchir et de travailler aux aménagements de la route de CARCARES, et ensuite de RION.

Les services de la CCPT terminent les premières études du projet de la route de CARCARES. Aussi, il apparaît que cette route sera mise en chantier sur 2017, laissant une perspective pour la route de RION sur les années 2018 et 2019.

Aussi, il est proposé à notre assemblée de modifier l'AP/CP comme suit :

| N° AP   | Libellé           | Montant AP         | CP 2016          | CP 2017         | CP 2018          | CP 2019          |
|---------|-------------------|--------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|
| AP 15 A | Route de DAX      | 400 000 €          | 400 000 €        |                 |                  |                  |
| AP 16 A | Route de CARCARES | 130 000 €          |                  | 80 000 €        | 50 000 €         |                  |
| AP 17 A | Route de RION     | 850 000 €          |                  |                 | 120 000 €        | 730 000 €        |
|         |                   | <b>1 380 000 €</b> | <b>400 000 €</b> | <b>80 000 €</b> | <b>170 000 €</b> | <b>730 000 €</b> |

Il est précisé qu'au budget de l'exercice 2016, sont inscrits les crédits pour la réalisation de la route de DAX, comme annoncé en 2015.

.../...



Il est proposé à notre assemblée :

- d'approuver l'AP/CP, tout en précisant que les dépenses sont couvertes par le FCTVA, l'autofinancement, les fonds de concours, voir si nécessaire pour les prochaines années par l'emprunt.
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**APPROUVE** l'AP/CP, tout en précisant que les dépenses sont couvertes par le FCTVA, l'autofinancement, les fonds de concours, voir si nécessaire pour les prochaines années par l'emprunt.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

**Jean-François BROQUÈRES**